



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

asthme

Question écrite n° 19106

Texte de la question

M. Manuel Valls souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la fermeture en juin prochain de plusieurs centres réservés aux jeunes asthmatiques. Ces fermetures, qui concernent au total 440 lits sur 600 au niveau national, remettent gravement en cause le traitement de cette maladie. En effet, même si des traitements existent, les bienfaits des séjours en centre adapté ont été prouvés. Le nombre de lits, qui était déjà largement insuffisant, baisserait donc à 160, ce qui est tout à fait dérisoire pour la prise en charge d'une maladie qui fait 300 morts par an. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures que le Gouvernement envisage de prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Valls](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19106

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4046